Royaume du Maroc
Ministère de L'intérieur
Province de Taourirt
Pachalik d'El Aioun
Commune d'El Aioun Sidi Mellouk

ANNEXE
Avis d'achat Sur Bons de Commande
N° :22/2026

Objet de la prestation: Etude technique et suivi des travaux d'aménagement du réseau d'éclairage public **au niveau des axes principaux des quartiers** *à la commune d'El Aioun sidi Mellouk Province de Taourirt:*

Quartier Hay mohammadi Sur une longueur de 1207 ml :

*Axe rue n°158 du route jerrada jusqu'à rue n°172.
*Axe rue n°172 du rue n°158 jusqu'à rue n°196.

Quartier Hay el Fath et harchat moumna Sur une longueur de 1301 ml :

*Axe rue n°93 du rue n°98(Maghreb Arabie) jusqu'à rue n°29.
*Axe rue n°29 du rue n°93 jusqu'à rue n°16.
*Axe rue n°16 du rue n°29 jusqu'à rue n°32.
*Axe rue n°32 du rue n°16 jusqu'à rue n°17.
*Axe rue n°17 du rue n°32 jusqu'à lycée Al-Khawarizmi.

Royaume du Maroc * Province de Taourirt * Commune El Aioun Sidi Mellouk * Service Technique

Le prestataire devra réaliser les services désignés en objet dans un délai de **25 JOURS** répartis comme suit :

N°	*désignations*	*Délai partiels*
1	Mission I: Diagnostic Générale et Etat des Lieux: -Diagnostic détaillé des Lieux, état existants. -Levés Topographiques et relevés de l'Etat existant des voies. - Elaboration des schémas d'aménagement proposés, les solutions techniques retenues ainsi que les estimations préliminaires des travaux de l'ensemble des voies. -Elaboration d'un Rapport détaillé de cette Mission.	***10 jours***
2	Mission II: -Projet d'exécution et spécifications techniques détaillées: études globales, étude électrique de dimensionnement des câbles et de puissance des luminaires (chute de tension),et de répartition des candélabres, dimensionnent des massifs des candélabres, sondage des réseaux existants sur l'itinéraire, établissement Dossier de consultation des Entreprises: - Elaboration du CPS détaillé - Règlement de Consultation - Bordereau des Prix détail Estimatif.	***15 jours***
3	Mission III: - Suivi des travaux -Assistance à la Réception Provisoire des Ouvrages -Assistance à la Réception Définitive des Ouvrages	DELAIS DES TRAVAUX jusqu' 'à réception définitive

Les délais nécessaires à l'administration pour l'examen des dossiers, fixés pour chaque phase à 5 jours, ne sont pas inclus. Le BET dispose d'un délai de 5 jours pour reprendre éventuellement les remarques formulées par le Maître d'Ouvrage.

Le délai de la réalisation court à partir de la date prévue par l'ordre de service prescrivant le commencement de la réalisation des services.

Le délai global et les délais partiels d'exécution courent à partir du lendemain de la date notification de ou des ordres de service prescrivant le commencement de la réalisation de services y afférents ou de la date prévue par lesdits ordres de services.

le BET s'engage à exécuter les études dans les règles de l'art et le suivi des travaux jusqu'à la réception définitive.

Le Bureau d'Études Techniques (BET) est chargé d'établir le dossier la mission I conformément au programme arrêté par le Maître d'Ouvrage. Ce dossier comprendra l'ensemble des investigations, analyses et propositions nécessaires à la définition du projet d'éclairage public.

L'étude débutera par un **diagnostic général de l'état des lieux** des infrastructures concernées. Ce diagnostic devra mettre en évidence une analyse critique de la situation existante, en s'appuyant sur les visites de terrain, les investigations techniques, les relevés topographiques, les données disponibles ainsi que les études et analyses réalisées.

Le diagnostic pourra être complété par des réunions de concertation et des missions de prospection avec les différents intervenants concernés afin de recueillir les informations nécessaires à une bonne compréhension des besoins et des contraintes du projet.

Mission 1 :



Portera notamment sur les axes suivants :

Diagnostic Générale et Etat des Lieux:
-Diagnostic détaillé des Lieux, état existants.
-Levés Topographiques et relevés de l'Etat existant des voies.
- Elaboration des schémas d'aménagement proposés, les solutions techniques retenues ainsi que les estimations préliminaires des travaux de l'ensemble des voies.
-Elaboration d'un Rapport détaillé de cette Mission.

À l'issue de cette mission, le BET remettra un dossier comprenant notamment le rapport de diagnostic, les plans topographiques, les plans de principe, les schémas d'aménagement proposés, les solutions techniques retenues ainsi que les estimations préliminaires des travaux.

1-i) Liste des documents à fournir par le BET

1-i-a) Pièces écrites

- Un rapport comprenant:
- Un diagnostic et état des lieux de l'ensemble des projets ;
- Un rapport sur l'ensemble des points lumineux de la commune avec leurs puissances, états de marches et emplacement ;
- Avant métré détaillé de l'ensemble des travaux à réaliser ;
- Un détail estimatif global;

1-i-b) Pièces dessinées

- Plan de situation échelle (1/2000);
- Tracé en plan échelle (1/1000);
- Schéma d'aménagement
- Plan des levés topographiques
- Plan de l'existant

Mission 2 :

-Projet d'exécution et spécifications techniques détaillées:
études globales, étude électrique de dimensionnement des câbles et de puissance des luminaires (chute de tension),et de répartition des candélabres, dimensionnent des massifs des candélabres, sondage des réseaux existants sur l'itinéraire, établissement Dossier de consultation des Entreprises:
- Elaboration du CPS détaillé
- Règlement de Consultation
- Bordereau des Prix détail Estimatif.

2-i) Liste des documents à fournir par le BET

2-i-a) Pièces écrites :

- Les rapports des études géotechniques si nécessaire
- Un rapport comprenant :

- Les descriptifs techniques détaillés
- Note de calcul des réseaux d'éclairage ;
- Avant métré détaillé des travaux à réaliser
- Un détail estimatif

2-i-b) Pièces dessinées :

- Plan de situation échelle (1/2000)
- Tracé en plan échelle (1/1000)

2-i-c) Dossier de consultation des Entreprises(DCE).

Liste des documents à fournir par le BET

- Les cahiers des prescriptions spéciales
- Le règlement de consultation en concertation avec l'administration
- Le cadre du bordereau des prix unitaires
- Un détail estimatif confidentiel

Royaume du Maroc ★ Province Taourirt ★ Commune El Aioun Sidi Mellouk ★ Service Technique

Mission 3 : Suivi des travaux-

3-i) Au niveau des travaux

- Vérification des mémoires techniques et plannings d'exécution des travaux.
- Veiller sur l'organisation des installations des chantiers des entreprises (aire stockage des matériaux, zones de circulation des engins, accès aux chantiers et sécurité du personnel).
- Examiner et vérifier en collaboration avec le MO les documents d'exécution préparés par l'entreprise (plan d'exécution, note de calcul etc.…).
- Suivre l'approbation des plans d'exécution et toute note de calcul en relation avec l'exécution des travaux.
- Examiner les problèmes rencontrés et faire des propositions de solutions pour leur règlement
- Valider en concertation avec le MO tous les documents établis.
- Rédiger les comptes rendus et les procès-verbaux des réunions.
- Participer éventuellement aux différentes réceptions des travaux et des équipements et faire un constat des lieux.
- Etablir en concertation avec le MO toute note demandée sur l'état d'avancement des projets.
- Etablissement des attachements et vérification des décomptes
- Examiner et vérifier les plans de recollement.

3-ii) Liste des documents à fournir par le BET

3-ii-a) Les comptes rendus

- Les comptes rendus des différentes réunions de mises au point ou prises de décisions tenues aux chantiers ou aux bureaux.

3-ii-b) La situation mensuelle

La situation mensuelle (à remettre la 1ière semaine du mois suivant) sur l'avancement des travaux du programme.

3-ii-d) Le rapport d'achèvement

Le rapport d'achèvement de chaque projet du programme (à fournir en 3 exemplaires en plus de la version électronique).

Réception provisoire

Le titulaire devra, sauf indication contraire du MO :

- Assister le MO lors de la réception provisoire des travaux ;
- Formuler ses avis sur les procédures d'essais et de mise en service des équipements ;
- Participer à la coordination et la supervision de tous les essais conformément aux normes en vigueur ;
- Vérifier les rapports d'essais et déclarer les recommandations jugées utiles concernant la réception ;

- Vérification des états quantitatifs définitifs établis par les entrepreneurs qui doivent être accompagnés de tous les attachements signés ainsi que les métrés qui en résultent.

Réception définitive

Le titulaire est appelé à :

- Assister le MO pendant toute la durée de la garantie et plus particulièrement assurer l'inspection des ouvrages et formuler des recommandations au MO pour toute réparation à faire effectuer par l'Entrepreneur, et assurer la supervision de l'exécution de celle-ci et réceptionner les travaux de reprise y afférent,

Participer à la réception définitive des travaux

Service Technique

Signé : Abdelkader FARE

Royaume du Maroc ★ Province Taourirt ★ Commune El Aioun Sidi Mellouk ★ Service Technique

Président

Signé: El Hassane HSSAINI

Royaume du Maroc ★ Province de Taourirt ★ Commune El Aioun Sidi Mellouk ★ LE PRESIDENT